

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

***26090163*****Déposé / Reçu le****06 JUL. 2026**

au greffe ^{Gref} du tribunal de l'entreprise
transcrite de Bruxelles

N° d'entreprise : 0410.109.367

Dénomination

(en entier) : **Association pour l'Etude du Droit de la Concurrence, Groupe
belge de la Ligue Internationale contre la Concurrence déloyale**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Avenue Jules Bordet 164 à 1140 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission des administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 juin 2025

./.

6. Démission de 2 administrateurs

Béatrice Ponet et Alex Tallon ont informé le secrétariat qu'il présentaient leur démission en tant qu'administrateur.

Démissions d'administrateurs :

- Béatrice Ponet, domiciliée à 3500 Hasselt, Luikersesteenweg 55 n° registre national 641023-05686
- Alex Tallon, domiciliée à 1050 Bruxelles, Zwemkunststraat 33 n°registre national 581211-43354

7. Nominations de nouveaux administrateurs

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale procède à la nomination des administrateurs :

- Mmes M. de Backer, B. Gielen, J. Léonard
- MM P. Goffinet, P. Maeyaert.

- Marjolein De Backer, domiciliée à 1050 Bruxelles, av. Brugmann 182 - n° national 820605-29855
- Béatrice Gielen, domiciliée à 3001 Heverlee, Waversebaan 291 - n° national 850117-21696
- Julie Léonard, domiciliée à 1300 Wavre, Tienne du Sarment 15 - n° national 750414-13281
- Pierre Goffinet, domicilié à 1030 Bruxelles avenue Emile Max 154/3 - n° national 780526-19519
- Paul Maeyaert, domicilié Langestraat 4 à 1790 Affligem n° registre national 591228-01184

Pour la durée de ce nouveau mandat de trois ans, M. Alexis Walckiers assumera la présidence de l'association. Mme Julie Léonard exercera quant à elle les fonctions de Vice-présidente.

Certifié exact,

Patrick PIRET
Secrétaire Général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature